

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF
DE LA MRC DES BASQUES DU MERCREDI 6 AVRIL 2016**

2016-04-06-1

1. OUVERTURE

À l'ouverture de la séance du Comité administratif de la MRC des Basques tenue le mercredi 6 avril 2016 à 17 h aux salles Sènescoupé et Boisbouscache au 400, rue Jean-Rioux, Trois-Pistoles, sont présents :

| | |
|----------------------|--|
| Mme Marie Leblanc | promaire de Trois-Pistoles |
| M. Jean-Yves Belzile | maire de Sainte-Françoise |
| M. Mario St-Louis | maire de Saint-Éloi |
| M. Michel Colpron | maire de Sainte-Rita et préfet suppléant |
| M. Alain Bélanger | maire de Saint-Jean-de-Dieu |
| M. Éric Blanchard | maire de Saint-Clément |
| M. Jean-Noël Bolduc | maire de Saint-Guy |
| M. Wilfrid Lepage | maire de Saint-Simon |

Étaient absents :

| | |
|--------------------------|---------------------------------|
| M. André Leblond | maire de Notre-Dame-des-Neiges |
| M. Louis-Philippe Sirois | maire de Saint-Médard |
| M. Yvon Ouellet | maire de Saint-Mathieu-de-Rioux |

Tous formant quorum sous la présidence du préfet, M. Bertin Denis. Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Claude Dahl, et Mme Isabelle Rioux, secrétaire, sont aussi présents.

2016-04-06-1.1

1.1 Rencontre avec les représentants du Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent

Comme demandé par les maires à la séance du Conseil de la MRC du 23 mars dernier, les représentants du Collectif régional de développement (CRD) du Bas-Saint-Laurent, M. Francis St-Pierre et M. Michel Lagacé, présentent la structure de la nouvelle instance régionale remplaçant ainsi la CRÉ. Cette organisation se veut un lieu de rencontre pour discuter des enjeux régionaux permettant de travailler sur des mandats priorisés par les huit MRC du Bas-Saint-Laurent. Une discussion s'amorce une fois que les représentants ont quitté la rencontre.

2016-04-06-2

2. AJOURNEMENT POUR LA TENUE DU COMITÉ DE LA CORPORATION DU PARC RÉGIONAL DES BASQUES

Sur une proposition de M. Jean-Yves Belzile,
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques ajourne la séance pour permettre la tenue du Comité de la Corporation du Parc régional des Basques.

ADOPTÉE

2016-04-06-2.1

2.1 Réouverture de la séance du Comité administratif de la MRC des Basques

Sur une proposition de M. Jean-Yves Belzile,
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques soit rouvert afin de traiter le contenu prévu à l'ordre du jour.

ADOPTÉE

2016-04-06-3

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de M. Jean-Yves Belzile, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant, en laissant le point divers ouvert.

1. Ouverture
 - 1.1 Rencontre avec les représentants du Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent
2. Ajournement pour la tenue du Comité de la Corporation du Parc régional des Basques
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Aménagement
 - 4.1 Modification au RCI
5. Développement économique
 - 5.1 Nomination des administrateurs du CLD des Basques
 - 5.2 KRTB Télécom
 - 5.3 Protocoles et signataires travail de rue
 - 5.4 Confirmation demande de subvention Carrefour jeunesse-emploi Rivière-du-Loup/Les Basques
 - 5.5 Confirmation cotisation annuelle CRD (collectif régional de développement)
 - 5.6 Confirmation demande de subvention et protocole Pôle régional d'économie sociale
 - 5.7 Confirmation demande de subvention et protocole Table bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent
 - 5.8 Résolution pour autoriser le dépôt et la signature par le préfet et le directeur général d'une offre d'achat sur un bâtiment industriel pour le projet biocharbon
6. Correspondances
 - 6.1 Correspondance MTQ : limite de vitesse intersection des routes 132 et 293
 - 6.2 Correspondance et résolution destinées au MSP pour demande de délai pour rapport annuel incendie
7. Divers
 - 7.1 Congrès FQM
 - 7.2 Invitation à l'AGA du CLD le 12 avril à 9 h
 - 7.3 Demande d'appui route 293
8. Prochain Conseil le MERCREDI 27 avril 2016 à 19 h 30 à Saint-Guy
9. Levée de la séance

ADOPTÉE

2016-04-06-4

4. AMÉNAGEMENT

2016-04-06-4.1

4.1 Modification au RCI éolien

M. Julien Harvey, aménagiste, présente le projet de modification du Règlement de contrôle intérimaire encadrant l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la MRC des Basques. Ce règlement sera déposé au Conseil de la MRC du mercredi 27 avril 2016 pour adoption.

2016-04-06-5

5. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2016-04-06-5.1

5.1 Nomination des administrateurs du CLD des Basques

Sur une proposition de M. Jean-Yves Belzile,
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques nomme les personnes suivantes afin de siéger au conseil d'administration du CLD des Basques :

- Poste 1 – Municipal : Bertin Denis (nommé d'office)
- Poste 2 – Municipal : M. Jean-Pierre Rioux
- Poste 3 – Municipal : M. Alain Bélanger
- Poste 4 – Affaires : M. Réjean Côté
- Poste 6 – Affaires : M. Jean-Louis Gagnon
- Poste 8 – Autre (communautaire) : M. Bernard Devers
- Poste 9 – Autre : M. Martin Gendreau

Les postes 5 et 7 étant vacants, des efforts seront déployés pour recruter des personnes afin de combler ces deux postes.

ADOPTÉE

2016-04-06-5.2

5.2 KRTB Télécom

CONSIDÉRANT QUE les MRC du KRTB ont toutes déclaré leur compétence en matière de mise en place, de gestion et d'opération de réseaux de télécommunication à large bande;

CONSIDÉRANT QUE les MRC ont fait préparer une étude de préféabilité relative à l'implantation d'une solution pour la desserte d'Internet à haute vitesse sur le territoire du KRTB;

CONSIDÉRANT QUE ladite étude conclut au potentiel d'un projet régional d'Internet à large bande et qu'elle recommande la création d'un OBNL afin de mener le projet;

CONSIDÉRANT QUE les quatre MRC souhaitent aller de l'avant avec la création d'un OBNL;

Par conséquent,
Sur une proposition de M. Michel Colpron,
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques adopte le protocole et les règlements généraux de KRTB télécom tels que présentés et réserve un montant maximum de 10 000 \$ pour un éventuel appel d'offres portant sur la couverture internet haute vitesse pour l'ensemble du territoire du KRTB.

Que le Conseil de la MRC des Basques autorise le préfet, M. Bertin Denis, à signer, pour et nom de la MRC des Basques, ladite entente et tout document s'y rattachant.

ADOPTÉE

2016-04-06-5.3

5.3 Protocoles et signataires travail de rue

Sur une proposition de M. Éric Blanchard,
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques accepte le protocole régional et le protocole local concernant le travail de rue et réserve un montant maximum de 25 000 \$ pour permettre la présence d'un travailleur de rue sur le territoire de la MRC des Basques.

Que le Conseil de la MRC des Basques autorise le préfet, M. Bertin Denis, de même que le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Claude Dahl, à signer, pour et nom de la MRC des Basques, les documents afférents avec les différents partenaires pour le protocole régional et avec la Maison des jeunes l'Uni-Vers des jeunes pour le protocole territorial.

ADOPTÉE

2016-04-06-5.4

5.4 Confirmation demande de subvention Carrefour jeunesse-emploi Rivière-du-Loup/Les Basques

Sur une proposition de M. Éric Blanchard,
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques accepte de verser une contribution maximale de 9 000 \$ au Carrefour jeunesse-emploi Rivière-du-Loup/Les Basques tenant lieu de mise de fonds du milieu pour le maintien de l'agente de migration « Place aux jeunes » de la MRC des Basques et autorise le préfet, M. Bertin Denis, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Claude Dahl, à signer les documents afférents.

ADOPTÉE

2016-04-06-5.5

5.5 Confirmation cotisation annuelle CRD (collectif régional de développement)

Sur une proposition de M. Jean-Yves Belzile,
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques accepte de participer au Collectif régional de développement (CRD) du Bas-Saint-Laurent et de verser la cotisation annuelle au montant de 20 000 \$ plus taxes pour l'année 2016. Il est également proposé de demander au conseil du CRD de réviser la formule de calcul des cotisations pour tenir compte de la démographie et de la capacité financière de chaque MRC. Enfin, il est également proposé d'accepter de renoncer au montant résiduel provenant de la liquidation de la CRÉ du Bas-Saint-Laurent.

ADOPTÉE

2016-04-06-5.6

5.6 Confirmation demande de subvention et protocole Pôle régional d'économie sociale

Sur une proposition de M. Jean-Noël Bolduc,
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques accepte de verser une contribution au montant maximal de 1 769 \$ au Pôle régional d'économie sociale du Bas-Saint-Laurent, en guise de quotes-parts de la MRC des Basques pour la contribution du milieu exigée par le MESI pour verser la subvention de fonctionnement du Pôle régional d'économie sociale. Il est également résolu d'accepter le protocole d'entente à cet effet.

Que le Conseil de la MRC des Basques autorise le préfet, M. Bertin Denis, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Claude Dahl, à signer, pour et nom de la MRC des Basques, ledit protocole et tout document s'y rattachant.

ADOPTÉE

2016-04-06-5.7

5.7 Confirmation demande de subvention et protocole Table bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent

Sur une proposition de M. Alain Bélanger,
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques accepte de verser une contribution au montant maximal de 8 844 \$ à la Table bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent en guise de contribution au fonctionnement de cette table. Il est aussi résolu de demander que 2/3 de ce montant soit réservé à la Corporation des saveurs du Bas-Saint-Laurent et que le tiers résiduel soit utilisé pour le fonctionnement de la table. Il est également résolu d'accepter le protocole d'entente à cet effet et d'autoriser le préfet, M. Bertin Denis, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Claude Dahl, à signer les documents afférents.

ADOPTÉE

2016-04-06-5.8

5.8 Résolution pour autoriser le dépôt et la signature par le préfet et le directeur général d'une offre d'achat sur un bâtiment industriel pour le projet biocharbon

Sur une proposition de M. Mario St-Louis,
Il est unanimement résolu :

Que, dans les cadres du projet de biocharbon qui pourrait être localisé à St-Jean-de-Dieu, le Comité administratif de la MRC des Basques accepte de déposer une offre de vente conditionnelle au montant de 425 000 \$ à l'entreprise 2635-0016 QUÉBEC INC. pour un bâtiment sis au 169, route 293 à St-Jean-de-Dieu, dont la description est faite dans le document d'offre de vente, de même qu'aux conditions décrites dans ce document. Il est également résolu d'accepter le document d'offre de vente préparé à cet effet et d'autoriser le préfet, M. Bertin Denis, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Claude Dahl, à signer les documents afférents.

ADOPTÉE

2016-04-06-6

6. CORRESPONDANCES

2016-04-06-6.1

6.1 Correspondance MTQ : limite de vitesse intersection des routes 132 et 293

Suite à l'envoi de la résolution #2015-10-28-9.5 relative à la demande de réduction de la limite de vitesse sur une partie de la route 132, le ministère des Transports procédera à une réduction de la vitesse de 90 à 80 km/h sur la route 132, et ce, de la rue Litalien à la rue Notre-Dame Ouest.

De plus, des panneaux à messages variables équipés de radars pédagogiques indiquant la vitesse des usagers de la route seront installés de façon sporadique. D'autres mesures sont analysées par le MTMDET qui pourraient améliorer la sécurité de ce secteur à court terme.

2016-04-06-6.2

6.2 Correspondance et résolution destinées au MSP pour demande de délai pour rapport annuel incendie

CONSIDÉRANT QUE l'année 4 de mise en œuvre du schéma de couverture de risques de la MRC des Basques se terminait le 31 mars 2016;

CONSIDÉRANT QUE, en conformité avec l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie, le rapport annuel pour l'an 4 ne peut être complété pour le 31 mars 2016;

Par conséquent,
Sur une proposition de M. Jean-Yves Belzile,
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques accepte de faire une demande au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, M. Martin Coiteux, pour reporter la remise du rapport annuel de l'an 4 du schéma de couverture de risques des 11 municipalités de la MRC des Basques.

Que la MRC des Basques s'engage à déposer le rapport au ministère de la Sécurité publique aussitôt qu'il sera finalisé.

ADOPTÉE

2016-04-06-7

7. DIVERS

2016-04-06-7.1

7.1 Congrès de la FQM

Cette année, le congrès de la FQM aura lieu les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre. Un tirage au sort sera effectué parmi les maires intéressés à y participer. Les maires ayant un intérêt sont : MM. Éric Blanchard, Yvon Ouellet, Jean-Yves Belzile et Mario St-Louis. Une vérification sera faite auprès de M. André Leblond, étant donné qu'il est absent, de même qu'au conseil municipal de Saint-Simon.

2016-04-06-7.2

7.2 Invitation pour l'AGA du CLD le 12 avril à 9 h

Les maires sont invités à assister à l'assemblée générale annuelle du CLD des Basques qui aura lieu le mardi 12 avril prochain à 9 h dans les salles Sénescoupé et Boisbouscache.

2016-04-06-7.3

7.3 Demande d'appui Route 293

Sur une proposition de M. Jean-Yves Belzile,
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques demande au directeur régional du MTQ de rencontrer le Conseil de la MRC des Basques afin de discuter de l'échéancier de réalisation des travaux correctifs sur la route 293 et des différentes problématiques sur le territoire de la MRC des Basques. Il est également proposé de demander au MTQ d'anticiper le calendrier des travaux correctifs dans « les courbes de la mort » de la route 293.

ADOPTÉE

2016-04-06-8

8. PROCHAIN CONSEIL LE MERCREDI 27 AVRIL 2016 À 19 H 30 À SAINT-GUY

Le prochain Conseil aura lieu le mercredi 27 avril 2016 à 19 h 30 au 54, rue Principale (Salle municipale) à Saint-Guy.

2016-03-09-9

9. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Éric Blanchard de lever la séance à 19 h 55.

ADOPTÉE

BERTIN DENIS, PRÉFET

CLAUDE DAHL, DG/SEC.TRÉS.

¹ Par la présente signature, j'entérine toutes les résolutions de ce procès-verbal comme si elles étaient toutes signées.